

chevaux, un bœuf et un griffon marins, trente et un poissons, sept dauphins, deux sarcelles, un crabe, une crevette, quatorze coquillages et sept oursins ». Au lieu de recourir à Comarmond, s'il ne pouvait examiner l'original, le rédacteur de l'*Inventaire des mosaïques* s'est contenté de cette source ¹ et, en outre, il a omis par mégarde un mot nécessaire, l'adjectif *marins*. Nous allons voir que la mosaïque des Poissons constitue un ensemble très complexe où tiennent leur place, avec les animaux ci-dessus énumérés, mais non situés, beaucoup d'autres éléments ².

Le décor, polychrome sur champ blanc, se compose de cinq parties. Au milieu, un espace circulaire, délimité par une torsade entre deux couples symétriques de filets noirs, renferme deux motifs séparés par un filet noir : une rose centrale formée de quatre boutons de lotus alternant avec quatre feuilles cordiformes, puis sept zones concentriques de triangles curvilignes, les uns noirs, les autres blancs, disposés en damier. Entre la première torsade et une deuxième accompagnée d'un seul filet noir de part et d'autre, celle-ci parallèle aux côtés de la mosaïque, sauf qu'elle dessine des quarts de cercle rentrants aux quatre coins et des demi-rectangles rentrants vers ses intersections avec les deux axes, se répètent en diagonale, d'une part, deux cratères, accostés chacun d'une palme, et une double feuille d'acanthé qui les relie ; d'autre part, un rinceau à feuilles cordiformes, qui se replie sur lui-même, avec une double feuille d'acanthé analogue à la précédente et posée symétriquement. Tous les quarts de cercle dessinés par la deuxième torsade contiennent, dans le cadre d'un filet noir, un motif en éventail qui paraît être la stylisation d'une grande nageoire, tous les demi-rectangles un autre motif qui paraît être la stylisation d'un aviron de gouverne. Au-delà règne une large bande rectangulaire, bordée à l'intérieur d'une tresse en chaînette, à l'extérieur d'une troisième torsade, l'une et l'autre comprises entre deux filets noirs ; cette bande figure, sur les quatre faces de la mosaïque, une portion continue de mer dans laquelle nagent les animaux que le *Catalogue* et l'*Inventaire* se bornent à énumérer : au milieu d'un grand côté, un cheval marin adossé à un bœuf marin ; au

1. Hipp. Bazin, *Vienne et Lyon gallo-romains*, p. 380, s'en est contenté aussi et l'a reproduite encore moins exactement.

2. Voir notre fig. 13.